L'ABEILLE.

PAR BULLITT, MAGNE & CIE.
No. 81, RUE CHARTRES.

JOURNAL QUOTIDIEN. 612 / Du TROIS POIS PAR SEMAINE. 3 10 payable d'avance

CANDIDATS WHIGS

DÉSIGNÉS PAR LA CONVENTION NATIONALE,

POUR PRESIDENT DES ETATS UNIS

WILLIAM H. HARRISON,

DE L'OHIO.

POUR VICE PRESIDENT DES ETATS UNIS,

JOHN TYLER,

DE LA VIRGINIE.

NOUVELLE-ORLEANS:

LUNDI MATIN, 30 DÉCEMBRE 1839.

CONVOCATION D'UNE ASSEMBLÉE WHIG.

Les whigs de la Nouvelle Orléans sont priés de se réunir dans la *Rotonde* de la Bourse St. Louis, le samedi, quatre janvier prochain, à neuf heures du soir dans le but de sanctionner le choix fait par la convention nationale de Harrisburg et pour adopter d'avance les mesures les plus propres à assurer le succès de la cause whig dans la Louisiane.

(Voir la liste des signataires dans la partie anglaise.)

On nous prie de rappeler à l'attention des actionnaires de la compagnie du chemin de fer du golfe du Mexique que l'on doit procéder aujourd'hui à l'élection de sept directeurs. (voir les annonces).

Plusieurs malles du Nord sont arrivées hier soir. Les dates de New York sont jusqu'au 17, celles de Philadelphie au 18, de Washington et de Baltimore au 19.

La chambre des représentants au congrès a enfin nommé un orateur, et son choix est tombé sur un whig modéré, M. Robert Moscow Talliferro Hunter de la Virginie.

L'heure avancée à laquelle nous recevons la malle, nous force à ne donner qu'un aperçu fort rapide des dernières séances du Congrès :

Dans la séance du 16, on est enfin parvenu à nommer l'Orateur (Speaker.) Au onzième tour de scrutin, M. R. M. T. Hunter a obtenu 119 sur 232 voix et a été proclamé orateur de la Chambre des Représentans. Son concurrent, M. John W. Jones, candidat démocrate, n'a obtenu que 55 voix; les autres ont été partagées entre plusieurs candidats.

A l'ouverture de la séance du 17, le nouvel orateur a pris possession du fauteuil et s'adressé à la Chambre un discours plein de convenance et de dignité.

Après quelques discussions sur la manière de procéder, le secrétaire, sur l'ordre de l'ordre, fait l'appel nominal des membres pour la prestation du serment.

L'Etat de New-Jersey n'est appelé que le dernier à cause des élections contestées, M. Randolph seul prête serment.

La discussion s'engage sur les élections du New-Jersey. M. Wise afin de l'éclaircir, pose la question d'une manière absolue et sous une forme négative : MM. Ayerig, Halsted, Maxwell, Stratton et York *n'ont pas droit* de prêter serment comme membres de la chambre des représentans.

Cette discussion termine la séance du 17, toutefois du 18 et au départ du courrier du 19, elle durait encore.

UNION DES WHIGS.

Les amis les plus dévoués du général Harrison, étaient loin de prévoir ce qui arrive aujourd'hui: que quelques membres éclairés de l'opposition renonceraient à toutes leurs sympathies pour se rallier au candidat choisi par la convention nationale, cela était facile à prévoir, parce qu'on sait qu'il y a toujours des gens plus sages que les autres, qui savent, lorsque les circonstances l'exigent, faire abnégation de leurs sentiments propres; mais que l'opposition en masse oubliât en un jour tout le passé pour ne songer qu'à l'avenir, qu'elle consentît sans hésiter, sans faire entendre la moindre plainte, à adopter unanimement, comme elle l'a fait, le choix des sénégdélégués, sans songer à ses espérances déçues, à ses préférences pour tel ou tel candidat, voilà ce qu'on n'avait pas prévu, et ce qu'il était impossible de prévoir; et ce résultat a été si heureux qu'il a dépassé les espérances des amis les plus exigeants du général Harrison.

Il est le dire aussi à la louange du général Scott et de M. Henry Clay ils ont donné l'exemple du dévouement le plus grand, du patriotisme le plus éclairé; et cet exemple a puissamment contribué à ressurrer les liens qui unissent aujourd'hui les divers membres de l'opposition, et à produire ce parfait accord, cette union nous pourrions dire sans exemple dans nos annales politiques, dont nous nous réjouissons aujourd'hui. La conduite des whigs, dans ces circonstances difficiles, est un gage assuré de leur triomphe aux élections prochaines; elle est une preuve irréfutable de leur force. Et qu'on ne s'y trompe pas, sous un gouvernement libre comme le nôtre, ce n'est point dans le nombre, ni dans les chefs d'un parti que gît sa force, mais dans la justice de sa cause, dans les principes qu'il défend. Et si les whigs ont ainsi abandonné les hommes pour ne s'occuper que des principes, c'est qu'ils sont réellement forts, c'est qu'ils sont convaincus de l'équité de leurs principes.

En vain l'administration effrayée à telle vouloir jeter la discorde dans leurs rangs, en vain les organes de la presse ont-ils sali leurs colonnes de calomnies et d'injures contre un homme que la nation entière vénère qui a vieilli au service de son pays, tout cela n'a rien fait, et personne n'a songé à répondre à ces publications dégoutantes, autrement que par le silence du mépris. Aussi, nous le demandons, qui n'est pas fier aujourd'hui de se dire whig ? quel parti mérita à jamais la considération dont il jouit ? Quel parti montra plus de dévouement, plus de patriotisme ? Quel parti est jamais une si juste raison à défendre ?

LA LEGISLATURE.

Nous touchons au moment où la législature Louisianaise va se réunir. Dans l'état de gêne et de pénurie où se trouvent les affaires, il est naturel de penser qu'une grande amélioration doit résulter de l'action de nos chambres législatives, parce qu'on est toujours porté à croire ce qu'on espère; cependant nous devons avouer que nous ne partageons point cette opinion. Selon nous, il n'est pas au pouvoir d'une législature d'Etat, quelque bonnes que soient ses intentions, quelque sages que soient ses actes, de porter remède au mal qui nous accable, parce que ce mal est général, parce qu'il affecte également toutes les parties de l'Union, et que par conséquent le seul remède qu'on puisse employer avec efficacité, c'est un remède général qui agisse dans toute l'étendue de la république.

La confiance n'existe plus, il n'y a plus de crédit à proprement parler, et il ne dépend pas de nos législateurs de changer cet état de choses : le congrès seul pourrait le faire. Ce qui nous manque, ce qui seul peut améliorer notre situation, c'est un régulateur général de notre système de circulation : une banque nationale.

La législature n'a d'action que sur nos banques, et que peuvent faire nos banques livrées à elle même ? Supposons que la législature oblige quelques banques à effectuer leur liquidation : cela donnera-t-il plus d'aisance à la communauté ? Cela rendra-t-il les moyens de circulation plus abondants ? cela enfin pourra-t-il raviver la confiance ? Evidemment non, car en ce cas ces banques s'empresseraient de faire disparaître leur circulation en forçant tous leurs débiteurs à s'acquitter sans délai, ni merci. Supposons encore que la législature force les banques à reprendre leurs paiements en espèces dans un temps donné; cela pourra-t-il rendre les moyens d'action plus abondants ? évidemment non, car dans l'état actuel des choses les banques ne peuvent reprendre leurs paiements en espèces, qu'à la condition de n'avoir pas de circulation, c'est-à-dire à la condition d'augmenter encore considérablement la gêne qui existe.

Que peut donc faire la législature, pour améliorer notre situation pécuniaire ? Rien, si ce n'est de passer de nouvelles résolutions de la nature de celle qu'elle adopta à la dernière session, sur la proposition de l'honorable M. Derbigny. L'action de notre législature sur la crise actuelle ne peut être qu'indirecte parceque le seul remède possible ne peut venir que du congrès.

Il est démontré maintenant par les leçons de l'expérience, autant que par les raisonnemens de la théorie, que la circulation de vingt-six républiques indépendantes ne saurait être livrée à elle-même sans enfanter l'anarchie financière, et qu'il faut, de toute nécessité, un *agent* central d'action, qui serve de lien entre toutes ces institutions indépendantes les unes des autres : l'harmonie financière ne saurait exister que d'une organisation régulière de toutes les institutions de crédit.

INCENDIE.

Le feu s'est déclaré hier, à 4 heures du matin, dans une blanchisserie située à l'encoignure des rues St. Pierre et Gravier, dans la seconde municipalité. Cet établissement, qui était construit en bois, a été en peu d'instants entièrement consumé.

☞ Les dames qui ont présidé à la vente qui a eu lieu dernièrement au profit des orphelines, dans la salle de l'Hotel St. Louis, ayant reçu depuis un très bel assortiment d'objets spécialement destinés à la même œuvre, se proposent de l'ouvrir la *foire*, dans la salle de l'Hotel St. Charles Rue Municipalité, lundi 30 courant, de 5 à 10 heures du soir, et les deux jours suivants à la même heure.

La recette totale de la foire au profit des Orphelines s'est élevée à $14,093 10 cts.

Il est arrivé hier, de Pittsburg, un steamer en fer, le *Vally Forge*, qui ne tire, nous assure-t-on, que 26 pouces d'eau et qui est cependant du port de 300 tonneaux. Les cabines des passagers, sont élégantes et spacieuses, celles des dames surtout sont décorées avec un soin, et un goût exquis.

Le Vally Forge a une double machine. En dessendant le fleuve il a heurté un chicot qui déjà a fait sombrer plusieurs steamers, et il n'a nullement souffert.

Une vive agitation régnait hier après-midi dans les rues du Camp et Gravier, à la suite d'une scène qui s'est passée à l'office du *Anti-Humbug*, entre M. W. Christy, ces deux fils, George et William, et M. Pirkot imprimeur du Anti-Humbug. Voici les faits tels que nous les avons appris de personnes dont l'impartialité ne peut être révoquée en doute.

Le Anti-Humbug a publié, dans ces derniers temps quelques articles dans lesquels M. Christy, président de la société des américains de naissance (*native american association*) était peu épargné. Celui-ci se rendit hier, suivi de ses deux fils, à l'office de ce journal, résolu de demander satisfaction des publications injurieuses qui avaient été faites contre lui, et témoigna le désir de voir M. O'Callaghan, éditeur principal. Sur la réponse qu'on lui fit qu'il était absent, il demanda M. Pirkot. C'est peut-être lui répondit le personne à laquelle il s'adressait. M. Christy alors tira un pistolet de sa poche, et [illegible] qui sont présents qu'il est résolu à tuer le premier qui ferait signe d'intervenir dans le système qui vu en passant. Au même instant son fils George s'élança sur M. Pirkot et le frappa à la figure de plusieurs coups de canne; celui-ci a son tour saisit un maillet, en assène un violent coup sur la tête d'un assaillant et le renverse dans une caisse de charbon. Cependant au moment où le fils Christy se relevait couvert de sang, un coup de pistolet a été tiré et la balle a effleuré la tête de son père. M. Pirkot sur ces entrefaites s'est échappé par la fenêtre du second étage de la maison dans laquelle est situé l'office du Anti-Humbug.

Une foule considérable se pressait encore hier soir, à une heure avancée, autour des loges où venait de se passer cette scène; et nous apprenons que le major Christy, ayant rencontré dans la soirée M. O'Callaghan, s'est abstenu, à la prière de son ami, de toute provocation envers lui.

GRAND INCENDIE A NEW-YORK.

Dans la soirée du samedi 14 de ce mois, le feu s'est déclaré dans le grand magasin à quatre étages no. 45, rue Cédar, près celle William, occupé au rez-de-chaussée par MM. Davison et Van-Pelt, et audessus par M. Wm. B. Bend, importeur de marchandises sèches; ce magasin, et celui qui le touchait ont été entièrement détruits. Ceux sous les nos. 43 et 49 ont été très endommagés. Il se trouvait beaucoup de marchandises dans les deux premiers. La perte qu'a éprouvée M. Bend est portée à $150, ou 200,000 On estime que les pertes doivent avoir été de $300,000, d'autres les portent à $500,000.

Le magasin no. 49, occupé par MM. Paton et Stewar, avait pour $100,000 de marchandises, dont la plus grande partie a été détruite. Ces messieurs avaient presque toutes leurs marchandises assurées MM. Kirley & Cie. entrepreneurs, avaient malheusement une visite de condoléance à Mme Nourrit, alors dans la capitale, trois jours après, que son mari était mort. Il est introduit chez le Marquis de Custine et invité à un bal. Au moment où il entre, le lustre du milieu se détache et brise en tombant la tête du maître de la maison. Il va au Grand Opéra pour y entendre Mlle Falcon. Ce soir là elle paraît au vers où elle n'a plus chanté depuis. Il regrette Paganini, au moment où ce grand artiste ravissait tous ses auditeurs par les sons merveilleux de son violon; et le brave du maître semble se glacer et se dessécher vous avez quel est aujourd'hui l'état déplorable de sa santé. Il était à Manchester quand mourut Mme Malibran. Il a parlé à Lafont la veille de son départ pour ce voyage où il a perdu la vie. Enfin on pourrait citer mille autres circonstances, où sa présence a été le présage de cruels malheurs.

—Ce que vous dites là est fort curieux, repartit l'Anglais ; mais je remarque que son influence fatale n'exerce guère que sur des artistes.

—Cela est vrai, répondit l'Italien; et vous devez vous féliciter de ne pas être et de n'avoir jamais été un musicien de profession.

L'Anglais parut un moment interdit : c'est très ridicule ! reprit-il avec une certaine émotion ; mais sachez qu'à l'âge de dix huit ans j'abandonnai mon père et ma famille, et je vécus du produit des leçons de flûte que je donnais. Jé'ai alors fin de cet instrument. C'est une folie que j'avais oubliée et que votre récit vient de me rappeler.

L'Anglais quitta son ami pour rentrer chez lui. Son domestique lui ouvrit la porte d'un air consterné : Qu'y a-t-il ? s'écria le maître.

—Oh ! monsieur, notre jeune dame vient de tomber tout-à-coup malade. A neuf heures, elle est tombée dans des convulsions et le docteur craint pour sa vie.

C'était le Mauvais œil !

LE PHARE DE BREHAT.

Dernièrement nous avons annoncé l'érection de ce phare, mais nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en empruntant à l'*Auxiliaire Breton* les détails suivants:

On vient de terminer un des plus beaux ouvrages d'architecture des Côtes-du-Nord; et, au jugement d'un admirateur général des phares, l'un des plus remarquables en ce genre de tous ceux que possède la France, sous le rapport du fini et de la solidité de construction: c'est le phare de Hézon ou de la Hève, autre entre l'île de Bréhat et l'embouchure de la rivière du Trégier, en face de l'Armor de Pleubian, au bord d'un espace rempli de rochers, comme lesquels viennent se briser en mugissant les vagues écumantes de la mer.

Lorsqu'on cingle vers la roche de Hern, ainsi qu'on l'appelle en breton, on voit surgir aussitôt ce gravier de l'archipel armoricain, et l'aspect imposant du navigateur pesque aussi imposant que le génie des tempêtes, Adamastor, apparut autrefois aux yeux de Vasco de Gama, quand il voulut doubler le cap des Tourmentes. A mesure qu'on approche, la surprise et l'étonnement pénètrent dans l'âme, et bientôt l'on demeure saisi d'admiration à la vue de cette haute et élégante colonne qui domine ici les flots. Sa forme élancée, ses belles galeries circulaires, ses petites ouvertures régulières, son brillant couronnement de crénel, son jet et sa fraîcheur attirent toute l'attention. Mais cette fraîcheur juvénile durera-t-elle longtemps ? Hélas! dans peu, la mer aura jeté autour de sa base ses détritus et son âcre écume; et la main différente du temps donnera insensiblement un habit de vétusté à cette solonne aujourd'hui si fraîche, et à laquelle des pierres différemment nuancées donnent en quelque endroits l'air d'un grand ouvrage de maçonnerie.

Lorsqu'on est arrivé près d'elle, on voit que sa base présente exactement la figure évasée d'une cloche jusqu'à la hauteur de cinquante pieds, où se trouve la première galerie. Pendant cinq mois, quarante ouvriers ont travaillé à creuser les fondations, à trois pieds de profondeur dans le roc. Cette base forme une masse absolument compacte jusqu'à la porte d'entrée, élevée d'environ six-huit pieds au-dessus du rocher. Pour comprendre la solidité de tout cet ouvrage, il faut savoir que toutes les pierres de cette base sont dans une grosseur un peu plus considérable que les autres et unies ensemble comme des pièces de menuiserie.

A la première galerie, le plan de l'ouvrage se rétrécit et diminue comme le fût d'une grande colonne, au haut de laquelle la seconde galerie forme une espèce de ceinture. Cette galerie est établie sur de petits corbeaux à gorge, en saillie sur le contour, et soutenant un élégant cardon circulaire. Son parapet est d'un goût et d'une extrême délicatesse de travail

Ce phare a huit étages, éclairés par huit ouvertures rectangles, placées régulièrement sur une ligne perpendiculaire, au côté du midi, et au-dessous est la porte d'entrée. Huit ou neuf autres ouvertures au nord, dans la même disposition, éclairent l'escalier. Les appartemens, sur le dernier, sont, comme on le devine assez, demi-circulaires, et présentent successivement des magasins, une cuisine, d'où l'on sort de plain-pied sur la première galerie, la chambre de l'inspecteur, les trois chambres des gardiens. Le dernier appartement n'étant pas rétréci par l'escalier, est d'une forme tout à fait ronde. Sa lumière donne entrée de plain-pied dans la dernière galerie. Il est revêtu de marbre dans tout son contour, et son parquet est une mosaïque en marbre. L'escalier de granit a *cent* avant d'y arriver et à fait place à un léger escalier de fonte.

Au-dessus de cette pièce est établie une double lanterne : l'une extérieure, posée sur le pourtour du sommet de la muraille et composée d'immenses feuilles de verre d'environ quatre lignes d'épaisseur, jointes par de petits chassis de bronze. Elle forme une enceinte polygone de dix pieds de diamètre et de vingt trois pieds de hauteur. Sur son dôme s'élève un patronnerre de huit pieds, dont le conducteur, en fil de laiton cordé, descend du côté du nord. On a pu le comprendre comment un si fragile édifice peut, dans cette haute région, résister à la violence des tempêtes. Tout l'intérieur est revêtu de rideaux, tant pour écarter l'ardeur du soleil que pour préserver de ses atteintes la lanterne intérieure, qui pourrait en être endommagée.

Cette lanterne intérieure est un vaste globe composé de milliers de prismes triangulaires et autres morceaux de verre, superposés et rangés en divers compartimens, assujétis par de petits chassis de bronze, qui ont quelque degré de ressemblance aux degrés de longues tablettes sur un planisphère. Dans la partie supérieure sont une multitude de petites glaces horizontales, et, au milieu, un quinquet dont la lumière, grossie et réfléchie par cette multitude infinie de prismes et de glaces, paraît au-dehors un grand feu ; et le jet n'est point tournant, mais fixe. Il y a un moyen pour circuler librement autour de cette lanterne. Lorsque, de là, tirant les ripeaux, on regarde autour de soi, on aperçoit au nord l'immense étendue des mers au nord-est, l'île de Bréhat et les côtes de Plouhrabrand au sud, Lanmodez et Pleubian; au sud-ouest, les deux îles de Trégier, et, à l'ouest, les Sept-Isles et les côtes de Perros-Guirec. Si l'on regarde autour de soi, on voit un abîme où les flots s'agitent avec un tumulte menaçant.

Pour entrer dans le phare, il faut d'abord, à l'extérieur, monter une échelle de vingt degrés, dont le premier et le dernier sont en granit; les dix-huit autres sont des échelons de bronze. On se trouve alors en face d'une porte hérissée de clous de bronze à tête saillante. On dirait une porte de prison tant elle est massive et garnie de métal, et n'est pas sans raison car déjà des lames audacieuses sont allées jusque là enfoncer deux portes provisoires. Derrière cette porte, sont d'énormes verrous carrés que font jouer des manivelles à roues; et nous faisons remarquer ici que les *verrous*, les *ventouses*, *serrures*, garnitures de portes et autres objets, sont si en vogue qu'on pourrait, pour obvier aux inconvéniens de l'oxydation. En quittant la porte, on se trouve dans le corridor et presque aussitôt sur le premier degré de l'escalier. De là, si l'on détourne la tête, on voit sur une pierre au fond du corridor l'inscription suivante. *Ceci édifié a été commencé en mil huit cent trente six, et fini en cent trente neuf, Louis-Philippe Ier régnant.* Une chose digne de remarque, c'est que, pour une construction si élevée, si difficile, où tant de bras ont été employés sur un étroit rocher tout remplis d'excavations larges et profondes il n'est arrivé aucun accident fâcheux, si ce n'est qu'un ouvrier, par une grossière imprudence, y est vu emporter trois doigts d'une main

L'escalier de l'intérieur contient deux cent vingt un degrés en granit et vingt-trois en fonte. Tous y joints les vingt qu'il faut monter pour arriver à la porte, en sera un total de deux cent soixante quatre. La hauteur de l'édifice jusqu'au sommet de la murail le est de cent cinquante-deux pieds. En y ajoutant les vingt-trois de la lanterne et les huit de la paratonnerre, on arrivera à cent quatre-vingt-trois pieds d'élévation. Si l'on demande combien a coûté un pareil travail, on répond: "Un million." Quant à la lanterne je tiens de l'ingénieur-mécanicien qu'elle est évaluée à quarante mille francs. (*Auxiliaire breton*)

COMMERCIAL.

NEW YORK, 17 Décembre 1839.

Les transactions qui dans les affaires aujourd'hui, ont été bornées, mais les prix se sont améliorés. Les actions de la banque des Etats-Unis ont fermé à 72, en opposition un pour cent de hausse.

Il ne s'est rien fait sur les farines; 26,000 barils sont arrivés par le North-River, il en est resté 20,000 à Albany, mais le temps continue à être de même, nous pourrions considérer ces arrivages comme devant être les derniers de cette saison, attendu que les glaces arrêteront toute navigation.

BALTIMORE, 19 décembre.

FARINE. On a vendu hier des farines de Howard street à $5 50 en magasin, et $5 75 sur wagons. Ce matin le marché paraît assez languissant. Les dernières ventes des City mille ont été faites à $5 75.

WHEREY.—Ventes limitées à 28 c. en barils, et 27 en boisseaux.

PROVISIONS.—Point de changemens à noter sur les cours de marché. Les dernières ventes de porc, mess se sont faites à $15 en comptant. On maintient le bœuf mess à $13, le no 1 à $3, et le prime à $11. Le jambon assorti de l'Ouest vaut 7 cents, plats côtés 8, épaules 7 et 7½.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer que Mr. Frederic Bernon à la requête d'un grand nombre de ses concitoyens, se porte candidat à la place de Maire. Il recevra le vote de nombreux partisans. 27d

Monsieur l'Editeur,

Veuillez annoncer dans votre estimable journal que le COLONEL CHAS. CUVELLIER, ayant aux vœux exprimés publiquement par un grand nombre de ses concitoyens est candidat pour la Mairie à la prochaine élection.

24 déc—☞ VOX POPULI.

Messieurs les Editeurs,

Après la bonté d'annoncer Mr. JOSEPH KENNEDY, comme candidat pour maire de la ville, à la prochaine élection, et il sera soutenu par

UN GRAND NOMBRE DE VOTANS.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer qu'à la demande d'un grand nombre des citoyens des trois municipalités, M. WILLIAM FRERET, a consenti à se présenter comme candidat à la place de maire à la prochaine élection.

Messieurs les Editeurs.

Vous êtes priés d'annoncer dans votre estimable journal que LOUIS U. GAIENNIE, Esq. sera soutenu comme maire à la prochaine élection et qu'il obtiendra les voix de

Plus, Ste et 3ème MUNICIPALITES.

TRAITES sur la Havane à vendre par
30d 1,974 J. ROBERT & Co, 67, Bienville.

Décédé hier matin à onze heures, à l'âge 59 ans, Pierre Arnaud Larrouy, né à Angleton, département des Hautes Pyrenées (France) Ses amis et connaissances sont priés d'assister à son enterrement qui se fera à 4 heures. La convoi partira de la rue Toulouse no. 198, entre Bourgogne et Remparts. On sera prié exposé.—De la part de

BD. LAUDUMIEY.

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE ORLEANS.

EXPÉDIES.

Paquebot à vapeur New York, Knight, Galveston, Hogert et Hawthorn.
Navire Parthenon, Woodbury. Liverpool, P Shannon et Bro.
Navire Russell, Robins, Havre, J W Zacharie et co.
Brick Cardenas, Mariner, Richmond, E A Brälge
Brick Uncas Bourh, Alexandrie, J W Zacharie et co.
Goel Elvira [illegible] Mobile, capitaine.
Goel Sabrina, Tampa Bay, D Goldsmith
Goel Ursula, Davis, Pamlico, capitaine
Goel Fred. Arnet, Hughes Matagorda, capitaine
Steamer Pontchartrain, Smith, Mobile, capitaine E Auld.

ARRIVES.

Bateau de remorque Mission, Heaton, de la Balize, ayant mis en mer la barque Zampa et le brick Octavia—Il a amené dans le port la barque Ann, pilote Rosario, le brick Seabird et la goélette Kate.

Bateau de remorque Lion, Riddle, de la passe N E ayant mis en mer le navire Emily, le brick Horace et la goélette Watchman—Il a amené dans le port les barques Romulion, Astronomic, et la goélette Rio Grande.

Bateau de remorque Porpoise, Davis, de la passe S O—ayant mis en mer les navires St-Léon et Hanover—Il a amené dans le port les bricks Edwin, Enterprise et les goélettes Corine, Romp et Henry Clay.

Barque Rosalindon, Matthews, de Philadelphie, à M Harris.

Barque Ann, Johnston, 50 jours de Liverpool, au capitaine.

Brick Astronomic, Burton, de Marseilles, à Carrière, Daran et co.

Brick Seabird, Dennes, de St-Thomas.

Brick Edwin, Fitzgerald, de Galveston, au capitaine.

Brick Enterprise, Baxter, de Galveston, sur lest, au capitaine.

Brick Rosario, Maristany, de Malaga, à F Tio.

Goel Corine Hitchcock, de Galveston, au capt.

Goel Rio Grande, Limon, 4 jours de St-Marks, au capitaine.

Goel Kate, Martin, 7 jours de Charleston, au capitaine.

Goel Romp, Grant, 3 jours de Galveston, sur lest, au capt.

Goel Henry Clay, Patherson, de Franklin, Attakapas.

Steamer Cumberland, Irwin, de Louisville.

Steamer Volant, Good, de Cincinnati, chargement assorti.

Steamer Paul Jones, Thomasson, de Baton Rouge, chargement coton, melasse, etc.

Steamer Daniel Webster, Kelly, de Vicksburg, chargement de coton

Steamer Flosier, Wallingford, de Kisingleu, Indiana, pas de chargement.

Steamer Meteor, Dunnica, de St-Louis.

Steamer Vienna, Patterson, de Cincinnati.

Steamer Swallow, Anders, de la chute du Danube.

Steamer Commodore, Eckert, de Cincinnati.

Steamer American, Caldwell, de Ouachita.

Steamer Colorado, Underwood, de Louisville.

Steamer Princess, Sanford, de Vicksburg.

Steamer Buckeye, Jordan, du Bayou Tunica.

Steamer Brilliant, Hart, du Bayou Sara.

Steamer Tiber, Boyd, de Pittsburg.

Steamer Jno Linton, Kimball, des Natchitoches.

Steamer Caroline, Sutton, de la Mobile.

Steamer Valefoni, Balwin, de Pittsburg.

MEMORANDA.

Expédiés à la Mobile pour ce port, le 26 décembre, les goélettes Josephine, Benson; Rio, Cozzens, Arab, Bradstreet.

Arrivées d'ici à la Mobile, le 16 décembre, la goélettes North Star, White; Marion, Davy; Louisa, Allen.

Le bateau à vapeur Champion, arrivé à la Mobile, le 16 courant, a reçu à bord les passagers et le capitaine de la goélette Fancy, partie de la Pensacola le 30 du mois dernier. Cette goélette avant rencontré la goélette Hope, qui a chassé dans le coup de temps du 20 de ce mois, on se rendant d'Apalachicola à la Nouvelle-Orleans, a recueilli à son bord ses passagers et son équipage, elle a en outre recueilli un matelot nommé Hope. Trois homme ont perdus ce naufrage.

Le steamer Caroline s'est trouvé n'aer pendant 7 heures à la pointe Christian, le lac est très bas et continuant toujours à baisser—Le vent était au Nord Ouest.

DÉPARTS DU JOUR.

New York	Ach 17	Liverpool	
Boston	Déc 16	Londres	
Philadelphie		Havre	
Charleston		Bordeaux	
Baltimore		Bordeaux	
Savannah	déc 14	Cuba	
Vera Cruz	27	Cuba	
Tampico	21	Havane	
Mobile	15	Havane	

JE soussigné, Hermenegilde Cantelle, nommé par Mr. Lucien Hermann, Notaire Public, pour être présent et voir déposer dans la roue qui doit servir au tirage de la Grande Loterie de Propriétés foncières Mesdits Schmidt et Hermann, en qualité de créteurs, toutes les numéros de la dite Loterie, certifie par les présentes, que j'ai assisté comme témoin, au dépôt de chacun des numéros, que a été fait ainsi que d'huit dans la dite roue, et que les dits numéros sont depuis ce tems exposés publiquement exposés aux regards du public.

Numéros déposés, jusqu'à ce jour. 24,300

Nouvelle Orléans, 28 décembre 1839

30 déc (Signé) H CANTRELLE.

JE soussigné, Lucien Hermann, Notaire Public, certifie par les présents que Mr. Hermégène Cantrelle a été nommé par moi, pour assister comme témoin au dépôt des numéros dans la roue qui doit servir au tirage de la grande Loterie de Propriétés foncières Mesdits Schmidt et Hermann, en qualité de créteurs, et qu'après avoir ferme la dite roue et y avoir apposé mon sceau, j'en ai pris la clé pour être gardé par moi jusqu'à la prochaine ouverture de la dite roue

Nouvelle Orléans, 28 décembre, 1839.

30 déc LUCIEN HERMANN Not. Pub

AVIS

L'Epaulé est prévenu, de ne pas recevoir en paiement, ni de négocier le billet de la teneur suivante, qu'a été perdu ou égaré, et dont avis a été donné aux parties intéressées.

$1750—Nelle. Orléans, 1er Février 1840.

A un an de date, je promettrai de payer à M. Thomas Bonhardon ordre, la somme de mille sept cents piastres, valeur reçue. F H PETITPAIN

Endossé par Martin Gordon. Jr. 3-2-d-3

UNE jeune dame qui professe le Piano depuis douze ans dans cette ville, désirerait se placer dans une maison particulière ou dans un pensionnat de demoiselles pour donner des leçons de musique. On peut s'adresser chez Mme Everstad, entrepreneur Bienville et Royale, entrée sur Bienville, au dessus du bureau de la compagnie d'assurance du Théâtre d'Orléans. 30 déc—2

AUX CAPITAINES ET CONSIGNATAIRES DE NAVIRES

MERRINS—15000 merrins à pipe de la meilleure espèce convenables pour les marchés d'Europe et surtout pour celui du Hâvre, récemment reçu et à vendre au chantier à douves de

C LAFFON,
ens. des rues Nuns et Levee, Lafayette.

Aussi. 50,000 cercles à bourrades de première qualité. 30 déc—3

AVIS.—L'Accordian de la Reine Victoria, nouvellement reçu au No 95, rue de la Douane, firme un magnifique présent pour la nouvelle année. Le public est invité à venir le visiter, son prix est de 200 piastres. Sont aussi à vendre de superbes cantilla à la Victoria, orné d'or, d'ivoire, et bronze, et le prix est de 10 à $25; poudre de perle pour embellir le teint, ainsi qu'un choix de parfums de l'Orient, eau de Cologne, etc.

30 déc—1

Le soussigné ayant été nommé par l'honorable Cour des Preuves, collecteur de la succession de Don Moody Spofford, invite tous ceux qui ont envers la dite succession à payer leurs dettes, et ceux qui ont à faire des réclamations, à les présenter sans retard.

G. DORSEY. 30d—10

ECRITURE

MESSIEURS DOLBEAR & FRERE ont transféré leur école académie d'écriture au No 93, rue de Chartres, au-dessus du Magasin de Mme. Le Febvre et frères.

Le public est respectueusement invité de venir examiner les essais d'écriture de personnes qui ont depuis 8 jusqu'à 60 ans d'âge. On peut recevoir deux leçons à la semaine, ou dans toute autre partie de la ville, depuis 8 heures du matin jusqu'à 10 heures du soir.

Ceux dont le temps n'est pas employé peuvent acquérir une belle main en une semaine. Les directeurs sont bien aises qu'on ne quitte leur établissement qu'après avoir acquis une écriture aisée, élégante et rapide. Toute personne formant partie d'une association de cinq, jouira d'une instruction gratuite.

A l'avenir l'académie restera ouverte toute la nuit, et ne sera conditionnée que par les prix extraordinaires. Comme il leur est revenu que des personnes qui ont quelque chose à cacher ont, sous a Cube, avancé ainsi qu'elles étaient en rapport avec leur institution, ils profitent de cette circonstance pour faire savoir que les prétendus sont démentis de fondement.

Science de l'écriture pratique de Dolbear, 5e édition est à vendre.

N. B. Tous les jeunes jeunes de la Nouvelle-Orléans sont priés d'assister à cet avisme fils et d'en envoyer chercher le montant 30 déc—2

RECUS par les derniers arrivages et à vendre par le soussigné

20 demi pipes cognac âme preuve, 10 quarts d'âme preuve, 10 demi pipes cognac de Champagne, 55 barriques vin rouge St. Estèphe 1811, 30 1/2 du cru, 1200 caisses vin rouge St. Julien et St. Julien 200 du chat. La Fitte, 200 paniers huile d'olive, 100 milliers de bouchons; prunes en jelées, fruits assortis au jus, à l'eau de vie et vins fins en cadeaux des crus Chat. Margaux, Laffitte, Lafour etc.

30 déc TH BARRANCEY, 6, Conti.

LIQUEUR, vin, huile—reçu par les derniers arrivages, à vendre à des prix modérés

50 caisses liqueurs superfine, distillation à la vapeur, 200 do do, do, ordinaire,
2300 do vin Haut Brion, St-Emilion, Margaux, Barsac, Sauterne, du Rhin, etc. etc.
50 caisses Fruits dans leur jus, de Bertrand, Colin et Badin.
250 paniers huile Possel, Plagnol, etc.

30 déc S. LATAPIE,

FROMAGES, Beurre etc en débarquement:
75 fromages pâte grasse,
186 do do Hollande croûte rouge,
60 do Goslien,
20 barillets beurre Goshen dairy,
A vendre par S. LATAPIE
30 déc 70, Vieille Levée.

LES soussignés viennent de recevoir et offrent à vendre

Vins de Champagne fin qualité,
do de Chablertin 1re. qualité,
do de Beyerman,
do de Haut-Brion, Larose, et Lafitte,
do de Frontignan, St. Emilion Haut Brion, &c.
do Blanc de Sauterne,
do du Rhin, Rockemer &c,
Eau de vie vieille de cognac,
Liqueurs assorties de Paris et Bordeaux,
Maraschino, curaçao, dantzic, crème de thé,
Raisins vertes de Malaga, en tres bon état,
Fraises, pêche, abricots, prunes, cerises dans leur jus
Confitures au sirop de France, du Nord et de la Havane,
Saucissons de Lyon et de Marseille,
Fruits cristalisés et tonnigat de Marseille,
Liqueurs en porcelaine de diverses formes,
Asperges en jatte, en saumure,
Patés truffés, perdrix, caffies, lièvres &c,
Saumons, alose, lamprole conservés en boîtes de fer blanc,
Truffes de Perigord de 1re. qualité,
Raisins sec de Malaga MR en 1/4 et 1/2 boîtes,
Amandes de Gênes,
Sardines de Nantes en 1/2 2/3 et gr. boîtes,
Genièvre de Hollande véritable en archoloire,
Anisette de Bordeaux,
Prunaux en jarres,
Petits pois accomodés en boîtes,
Chaines jlombées pour nettoyer les bout.
Madère, Sherry et Port Wine.
Macaroni et vermicelle d'Italie,
Parfumeries, eau de cologne très fraiche,
Allumettes chimiques à friction, de Paris,
Jambons de Westphalie et de l'Ouest,
Saloisons assorties de Marseille,
Fromage de gruyère et de Hollande,
Absynthe suisse, kirch et bitter,
Eau de fleur d'orange très fraiche,
Et en général tous articles pour familles et steamboats.

LOREILHE & VALETON,
Encoig. Royale et Douane,

RECAPITULATION DES VENTES A LUNCAN CE JOUR

Par J. Levy, vente Levée, face à la rue Jefferson—Vin rouge, huile, figues, châtaignes, raisins &c.

Par Bach et Calhoun—A la Bourse de Cité, 43 lots de terre situés à Carrollton.

☞ Ni le capitaine ni les consignataires du navire français ALEXANDRE TOUSSIN, du Havre, ne seront responsables des dettes contractées par l'équipage.

30 déc BLANCHARD, EIMER & CO.

☞ Ni le capitaine ni les consignataires du navire français *Grattille*, du Havre, ne seront responsables des dettes contractées par l'équipage

30 d BLANCHARD EIMER & Co.

☞ Le navire GRAVILLE, capitaine Leflock, du Hâvre, est maintenant en déchargement près du rail road. Les consignataires sont prêts de retirer leurs permis et de faire recevoir leurs marchandises.

BLANCHARD, EIMER & CO.

28 déc 26, rue Bienville.

☞ Le navire ALEXANDRE TOUSSIN, capitaine Lerenomnous, du Havre, est maintenant en déchargement au pratanéossus du marché aux légumes. Les consignataires sont prêts de retirer leurs permis et de faire recevoir leurs marchandises.

BLANCHARD EIMER & Co.

29 déc

LE soussigné a l'honneur d'informer ses amis, amis et patrons et le public en général qu'il est dernièrement retourné d'Europe avec un assortiment élégant de marchandises nouvelles, composé de toute sorte, de bijouterie pour